

Monsieur Jean-Yves le Drian
Ministre de la Défense
231^e boulevard Saint-Germain
75005 Paris

Bordeaux, le 20 juin 2016

Monsieur le Ministre, *Cher Jean-Yves le Drian*

J'ai récemment été interpellée, lors d'une permanence parlementaire, par des délégués syndicaux de la CGT qui représentaient les ouvriers d'État. Ils m'ont fait part de leurs préoccupations à propos de plusieurs sujets : tout d'abord, la diminution de leur effectif, passé de 70 000 ouvriers en 1997 à 30 000 aujourd'hui. Les représentants syndicaux ont cependant souligné l'effort de votre Ministère concernant le recrutement d'un certain nombre d'ouvriers d'État depuis 2014.

De plus, le Ministère de la fonction publique semble envisager le passage à un statut interministériel pour les ouvriers d'État, ce qu'ils contestent car cela se traduirait par l'alignement de leur point d'indice sur celui des fonctionnaires, alors qu'auparavant il était aligné sur celui de la métallurgie. Cela conduirait à une baisse de la rémunération et renforcerait l'effet d'éviction vers le secteur privé, notamment vers les entreprises DASSAULT et TURBOMECA, dont les salaires sont plus attractifs.

Ils ont également souligné le fait que l'État recourait de plus en plus à la sous-traitance pour réparer les véhicules utilisés par l'armée, notamment auprès d'entreprises étrangères, qui effectuent un travail de moins bonne qualité. En effet, les ouvriers

Sandrine DOUCET
Députée de la Gironde
54 Cours du Médoc - 33300 BORDEAUX
05 56 04 33 83
permanencedoucet@gmail.com

d'État sont les détenteurs d'une qualification reconnue ; il y a donc un besoin de pérenniser la formation pour transmettre les connaissances techniques auprès des jeunes.

L'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Bordeaux, qui emploie près de 1000 personnes et affiche un chiffre d'affaires de plus de 200 millions d'euros, est reconnu pour son savoir-faire, et travaille notamment sur les moteurs M88 pour le Rafale et le MTR390 pour l'hélicoptère Tigre. Cependant, les représentants syndicaux que j'ai rencontrés souhaitent obtenir le recrutement de près de 80 personnes ayant le statut d'ouvriers d'État pour compenser les départs à la retraite, afin de pouvoir assurer un taux de disponibilité satisfaisant des appareils, garantir un Maintien de Condition Opérationnel solide sur le long terme et ainsi conserver une capacité d'intervention nécessaire et suffisante pour protéger notre territoire.

Je me permets donc de solliciter votre attention sur la proposition de loi relative à l'avenir des ouvriers d'État du 29 mars 2016, qui souhaite modifier l'article 36 de la loi n°2012-347 afin que le recrutement en CDI des agents contractuels ne soit plus possible pour les missions exercées par les catégories de personnels bénéficiaires du régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mon plus profond respect.

Sandrine DOUCET

Très sincèrement



Sandrine DOUCET
Députée de la Gironde
54 Cours du Médoc - 33300 BORDEAUX
05 56 04 33 83
permanencedoucet@gmail.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le Ministre

Paris, le 19.07.15 005441
DEF/SDBC/CPB/SAO/144/0082

Madame la Députée,

Par lettre parvenue dans mes services le 29 juin dernier, vous m'avez fait part des interrogations des délégués syndicaux de la CGT concernant le devenir du statut des ouvriers de l'Etat en fonction au sein de mon département ministériel.

J'ai aussitôt prescrit un examen particulièrement attentif de votre correspondance.

Bien évidemment, je ne manquerai pas de vous tenir informée, dès que possible, de la suite qui aura pu lui être réservée.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves LE DRIAN

Madame Sandrine DOUCET
Députée de la Gironde
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris SP 07

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le Ministre

Paris, le

19.07.16 005441

DEF/SDBC/CPB/SAO/144/0082

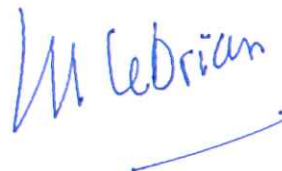
Madame la Députée,

Par lettre parvenue dans mes services le 29 juin dernier, vous m'avez fait part des interrogations des délégués syndicaux de la CGT concernant le devenir du statut des ouvriers de l'Etat en fonction au sein de mon département ministériel.

J'ai aussitôt prescrit un examen particulièrement attentif de votre correspondance.

Bien évidemment, je ne manquerai pas de vous tenir informée, dès que possible, de la suite qui aura pu lui être réservée.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Yves LE DRIAN

Madame Sandrine DOUCET

Députée de la Gironde

Assemblée nationale

126, rue de l'Université

75355 Paris SP 07